juin 2009

DLR

La DLR s’engage sur le label SE+

Le 44e Congrès de la DLR qui s’est tenu les 26 et 27 mars derniers à Nice a réuni plus de 500 participants dont 150 entreprises. A cette occasion, le syndicat a évoqué la situation économique actuelle et est revenu sur les premiers résultats du label SE+.

Le Congrès 2009 de la DLR s’est ouvert sur le discours de bienvenue de son président Michel Gable qui a mis l’accent sur la nécessité de se mobiliser et de faire preuve de solidarité pour surmonter la crise. Dans cette optique, la DLR a ainsi mis en place une banque de données des mouvements de personnels, la CVthèque DLR. Ce fichier devrait permettre de recenser les salariés victimes de la crise afin qu’ils soient replacés au sein même du circuit de la location.

Par ailleurs, fin 2008, la DLR a mis en place un processus de labellisation, le label SE+ qui répond à une triple démarche : la sécurité générale, les accidents du travail et les émissions de gaz à effet de serre. Plus complet que le label Atelier Agréé, il s’appuie sur un référentiel à la fois technique et organisationnel. Outre la gestion des matériels et travaux, il prend en compte l’aménagement des ateliers et des véhicules d’intervention, le traitement des déchets ou encore l’hygiène des locaux. Trois niveaux sont proposés : bronze (respect de la réglementation, animation de la démarché sécurité, gestion documentaire, formations, audit externe) ; argent (respect des exigences SE+ bronze, système de management sécurité-environnement, audit externe du site et audit possible chez le client) ; et enfin or (respect des exigences SE+ argent, progression du système de management vers l’amélioration continue et audit externe du site et audit possible chez le client).

Une fois le référentiel reçu, les entreprises adhérentes sont libres de s’organiser comme elles le souhaitent et un audit blanc peut être réalisé afin d’évaluer leur conformité par rapport aux exigences du label. Six mois après son lancement, 46 membres du DLR ont déjà demandé à recevoir le référentiel et dix ont déjà engagé le processus de labellisation, d'une validité de deux ans.